

## Conditions générales de vente applicables à la vente de produits ZimVie Belgium N.V (une société du Groupe ZimVie, ci-après « ZimVie »)

### 1. Dispositions générales

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes nos offres actuelles et futures et aux contrats conclus avec le client et ZimVie. Les conditions commerciales et d'achat différentes des conditions actuelles ne sont pas acceptées, sauf autorisation écrite de.

### 2. Formation du contrat et contenu

2.1 Un contrat n'est conclu qu'après notre confirmation écrite d'une commande, confirmation de commande par écrit, ou livraison des produits. Si ZimVie émet une confirmation par écrit de la commande, cette confirmation est la seule version faisant foi du contrat.

2.2 Nous nous réservons le droit de procéder aux modifications commerciales usuelles concernant les illustrations, descriptions, dessins et mesures figurant dans nos brochures, catalogues et offres, à condition que 1) l'objet du contrat n'en soit pas substantiellement modifié ; 2) la qualité des matériaux de référence ne soit pas altérée, et 3) les modifications soient raisonnables pour le client.

### 3. Prix et conditions de paiement

3.1 Nos prix sont exprimés en Euros. Les taxes sur les ventes et les frais d'emballage, d'assurance et de transport sont en sus.

3.2 Le prix convenu entre les parties est celui indiqué dans la confirmation de commande ou, si le produit a été livré en l'absence de confirmation de commande, le prix indiqué sur le bon de livraison ou la facture.

3.3 Tous les prix se basent sur les facteurs de coût en vigueur au moment de la commande. En cas d'augmentations non prévisibles du coût du travail ou des matériaux utilisés après la date à laquelle la commande est passée ou confirmée, et si ces augmentations entraînent une augmentation de nos prix ou coûts d'approvisionnement rendant l'exécution de la commande excessivement onéreuse, nous nous réservons le droit d'ajuster nos prix en fonction des augmentations de coût. Dans ce cas le client en sera informé.

3.4 Les dispositions d'ajustement des prix exposées à l'Article 3.3 ne s'appliquent pas s'il a été expressément confirmé qu'il s'agissait d'un prix fixe non révisable.

3.5 Sauf accord contraire avec le client, les factures sont dues et payables dans les 30 jours à compter de la date d'émission de la facture. Un escompte de 1% du montant de la facture hors taxes sera appliqué en cas de paiement dans les dix jours maximums suivant la date d'émission de la facture. Une remise sur les nouvelles factures ne sera appliquée que si les factures antérieures échues ont été intégralement payées.

3.6 Lorsque le paiement n'intervient pas dans le délai convenu ou si les circonstances confirment l'incapacité du client à payer les factures à échéance, nous nous réservons le droit de n'exécuter les commandes en souffrance qu'après versement d'un acompte ou émission d'une garantie de paiement.

3.7 Tout retard de paiement entraîne des pénalités de retard à compter du jour qui suit la date de paiement prévue au contrat, sur une base journalière et jusqu'à réception du paiement ; ces pénalités seront égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à sa dernière opération de refinancement, plus 10 points. En outre, le client devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR et des frais supplémentaires raisonnablement engagés.

3.8 Le client ne peut compenser nos créances qu'avec des créances non contestées ou reconnues légalement.

### 4. Livraison, expédition, formation

4.1 Les délais de livraison sont régis par les conditions particulières définies au cas par cas. Un délai de livraison sera considéré comme respecté lorsque les marchandises seront livrées au lieu de livraison indiqué par le client ou quand ZimVie aura confirmé la disponibilité de l'expédition.

4.2 Les événements qui sont imprévisibles, inévitables et qui échappent à notre contrôle et sphère d'influence, et pour lesquels nous excluons toute responsabilité, tels que les cas de force majeure, guerres, catastrophes naturelles, grèves, fermetures, ruptures de stock dues à des contrôles des autorités sanitaires ou à un rappel de produits et autres événements ou causes similaires, nous libèrent de notre obligation d'exécuter le contrat dans le délai défini et pendant la durée de ces événements. En ce qui concerne les produits que nous ne produisons pas nous-mêmes, notre obligation de livraison dépendra de la livraison conforme de ces produits dans les délais par nos propres fournisseurs. Nous informerons le client immédiatement de tout éventuel inconvénient conformément au présent Article 4.2.

4.3 Nous pourrions procéder à des livraisons partielles dès lors qu'une partie des produits commandés sera disponible.

4.4 Dans le cas où un retard de livraison se produirait et que ce retard serait imputable au client, nous nous réservons la possibilité de demander une compensation pour les dommages qui nous seraient causés, y compris tous frais supplémentaires raisonnables.

4.5 Sauf accord contraire entre les parties, (i) nous livrons les produits au client dans ses locaux, organisons le transport et supportons le risque relatif aux

produits jusqu'à leur livraison au client et (ii) les frais de transport sont à la charge du client.

4.6 Selon le type de produit concerné, des formations peuvent être assurées à titre gratuit afin de garantir une utilisation adéquate de nos produits dans le respect de conditions de sécurité optimales.

4.7 Dans le cas des produits fabriqués par des tiers, les produits pourront être livrés directement au client par le fabricant tiers, et cette livraison sera régie par les conditions générales de livraison de ce tiers.

### 5. Réserve de propriété

5.1 Nous conservons la propriété des produits que nous fournissons jusqu'à réception du paiement complet du prix d'achat desdits produits.

Si le client ne paie pas le prix d'achat des produits à échéance, nous pourrions exiger le retour immédiat des produits et le client nous autorise irrévocablement à récupérer les produits et à entrer dans ses locaux pour ce faire. La réclamation ou la récupération par nos soins des produits ne saurait affecter les autres droits dont nous pourrions disposer en vertu de la loi.

### 6. Conditions des retours et échanges

6.1. Sans préjudice des droits prévus à l'Article 7, tous les produits dentaires ZimVie, à l'exception de ceux qui nécessitent des conditions de conservation particulières tels que les membranes, biomatériaux et produits à base de tissu humain (ou les produits régénérants), pourront être retournés et/ou échangés si :

- L'emballage stérile des produits retournés n'a pas été ouvert,

- Les produits sont en état d'être revendus (les produits qui ne font plus partie de la gamme de produits ZimVie ne peuvent pas être échangés); et

- Les produits ont une durée de vie d'au moins 12 mois.

6.2 Si les conditions ci-dessus sont remplies, ZimVie émettra un avoir ou une facture rectificative, ceci si les produits sont retournés dans les 30 jours qui suivent la date de livraison ou l'échange du produit, comme indiqué aux Articles 6.3 et 6.4 ci-dessous.

6.3 Le client ne peut retourner les produits que pour les échanger contre d'autres produits de même catégorie (ex : implants contre implants, prothèses dentaires contre prothèses dentaires, etc.).

6.4 Les produits qui font partie d'une offre spéciale ne seront pas remboursés (par l'émission d'un avoir ou d'une facture rectificative), mais pourront être échangés. Les produits faisant partie d'une trousse de chirurgie ne seront ni remboursés (par l'émission d'un avoir ou d'une facture rectificative) ni échangés.

6.5 Les produits sont retournés aux frais et aux risques du client. Ils doivent être retournés au centre de distribution de ZimVie ou à son entrepôt local par un mode de livraison suivie (ex: service de messagerie express tel que UPS, DHL, Fedex, TNT, etc.). Il conviendra d'indiquer le motif du retour.

6.6 Nous supporterons les coûts et les risques liés au retour des produits uniquement s'ils nous sont retournés en raison d'une erreur de notre part dans la préparation et/ou la livraison. Dans ce cas, nous devons autoriser et organiser l'enlèvement des produits.

6.7 Dans le cadre de la vente de la ligne de produits " Azure ", les conditions spécifiques suivantes s'appliquent : (i) le retour des produits " Azure " peut être demandé dans les 30 jours suivant la date d'expédition ; (ii) l'échange des produits " Azure " peut être demandé dans les 180 jours suivant la date d'expédition, à condition que le produit ait une durée de conservation minimale de 18 mois.

### 7. Garantie

7.1 En ce qui concerne les implants dentaires et les composants de dentisterie restauratrice, le client se verra accorder les droits et avantages prévus dans [le Programme de Garantie pour la Durée de Vie des Implants](#). La limitation de responsabilité prévue à l'article 8 du Programme de Garantie pour la Durée de Vie des Implants s'appliquera dans la mesure où le droit applicable aux présentes conditions de livraison et de paiement l'autorise. Le Programme de Garantie pour la Durée de Vie des Implants s'applique aux produits implantés à compter du 1er janvier 2016.

7.2 Le Programme de Garantie pour la Durée de Vie des Implants cité dans la clause 7.1 ci-dessus porte sur les implants dentaires et les composants de dentisterie restauratrice cités dans ce programme. Tout autre produit distribué ou fourni par ZimVie (notamment les produits fabriqués par des tiers) est expressément exclu de cette garantie et les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les produits seront couverts par la garantie figurant sur le document qui les accompagne. Si un produit n'est pas accompagné d'un document de garantie, la garantie accordée sera celle du fabricant, tel qu'indiqué sur son site Web.

- Si pendant la période de garantie adéquate, les produits s'avèrent défectueux, le client doit nous en informer immédiatement, en décrivant les défauts et en nous retournant les produits défectueux. Avant de retourner les produits, le client doit les stériliser.

- Nous pourrions, à notre discrétion, et en fonction des droits conférés par chaque garantie de produit, fournir des produits de remplacement exempts de défaut ou émettre un avoir de la valeur des produits défectueux. Ces recours sont les seuls recours dont disposent les clients,

sauf s'il est prouvé que nous avons agi par fraude ou commis une négligence grave.

- Si les produits s'avèrent défectueux, nous supporterons les frais de retour.

7.1 Si les produits s'avèrent défectueux, nous prendrons en charge les frais de

retour des produits.

## **8 Responsabilité**

- 8.1 Nous ne serons responsables, que ce soit à la suite d'une violation de contrat, d'un délit ou autre, que pour: les dommages directs causés par une violation attribuable et négligente d'une obligation contractuelle importante, mais uniquement à hauteur de la valeur de la facture du produit concerné qui a donné lieu à la responsabilité. Aucune disposition du présent contrat ne limite ou n'exclut notre responsabilité (a) en cas de fraude ou de fausse déclaration frauduleuse ; (b) en cas de violation des obligations impliquées par la section 12 de la loi sur la vente de biens de 1979 ou la section 2 de la loi sur la fourniture de biens et de services de 1982 ; (c) en cas de responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la législation obligatoire (en particulier, les lois sur la responsabilité du fait des produits) et (d) en cas de décès ou de dommages corporels résultant de notre négligence.
- 8.2 Sous réserve de la section 8. 1, nous ne serons pas responsables des pertes ou dommages suivants : (i) toute perte de bénéfices réels ou anticipés, (ii) toute perte de revenus, (iii) toute perte d'économies anticipées, (iv) toute perte d'activité, (v) toute perte de réputation, (vi) toute perte, tout dommage ou toute corruption de données ou (vii) toute perte ou tout dommage indirect ou consécutif, quelle qu'en soit la cause, que cette perte ou ce dommage ait été prévisible ou envisagé par les parties et qu'il soit fondé sur une réclamation contractuelle, une négligence, un manquement à une obligation légale ou autre.
- 8.3 Nous ne sommes pas responsables des dommages résultant d'un traitement non autorisé de nos produits ou de la combinaison de nos produits avec des composants tiers ou si nos instructions d'utilisation et les références à nos instructions et manuels d'utilisation sont ignorées lors du traitement et/ou de la combinaison. Cela s'applique en particulier si nos produits sont combinés avec des composants de fournisseurs tiers qui ne sont pas certifiés par nous à cette fin.
- 8.4 Les produits étant destinés à être utilisés par le client, ZimVie décline toute responsabilité découlant de la revente des produits par le client.
- 8.5 Les produits sont destinés à être utilisés par le Client. En outre, le Client reconnaît et accepte que (i) la distribution et la revente des produits est une activité réglementée et, à ce titre, la distribution et la commercialisation des produits sont soumises à l'obtention d'une autorisation des autorités compétentes et (ii) le Client ne peut légalement revendre les produits que s'il est titulaire de l'autorisation correspondante. En cas de revente non autorisée de nos produits, nous nous réservons le droit de prendre toute mesure que nous jugeons nécessaire pour la réparation des dommages qui nous sont causés, y compris le droit d'annuler toute commande et de cesser de vendre nos produits au Client non conforme. Nous déclinons entièrement toute responsabilité découlant de la revente de nos produits.
- ## **9 Dispositions diverses**
- 9.1 Si l'un des produits vendus par ZimVie nécessite l'utilisation d'un logiciel pour fonctionner ("Logiciel"), l'achat de ce produit sera soumis à des conditions supplémentaires spécifiques à l'utilisation du Logiciel que le client devra accepter au moment de l'installation.
- 9.2 Si une disposition du contrat est ou devient nulle et non avenue, la validité des autres dispositions du contrat n'en sera pas affectée.
- 9.3 La construction, la validité et l'exécution du présent contrat et de toutes les obligations non contractuelles découlant du présent contrat ou liées à celui-ci sont régies par les lois Belges.
- 9.4 Les tribunaux de Belgique seront compétents pour résoudre tout litige ou controverse (y compris les litiges non contractuels) entre nous et le client. A notre discrétion, le client peut également être poursuivi devant les Cours et Tribunaux de son domicile.
- 9.5 Dans le cas où le client détecte une conduite de sa part ou de celle de son ou ses employés dans le cadre de l'exécution du présent contrat qui viole ou peut violer toute loi et/ou réglementation applicable, le client doit immédiatement en informer ZimVie par le biais du site web de conformité [www.zimvie.com/speakup](http://www.zimvie.com/speakup) en tant qu'outil de communication établi par ZimVie au niveau mondial